



N°9

**13 OCTOBRE
2016**

**Représentants
CHS-CT**

Titulaires :

Julie Lefrançois

Julie.lefrancois@onema.fr

06 14 47 71 26

Jean-Marc Fau

jean-marc.fau@onema.fr

06 72 08 14 79

Suppléants :

Laurent Nunez

Laurent.nunez@onema.fr

06 72 08 15 70

Stéphane Maugendre

stephane.maugendre@onema.fr

06 72 08 12 22

WEB

Site du SNE-FSU :

<http://www.sne-fsu.org>

adresse électronique :

sne.fsu@onema.fr

**Engagement,
Solidarité,
Cohérence ...**

Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail du 12 octobre 2016

Présents :

Représentants de l'administration :

- Paul Michelet (Président du comité) jusqu'à 11h15
- Sophie Gravellier (Secrétaire Général)
- Christelle Gratton (Déléguée aux Ressources Humaines adjointe, Conseillère de Prévention),
- Juline Joubay (Chargée de gestion sociale)
- Nolwenn Toquin (Chargée de mission politique RH)

Personnes invitées par l'administration :

- Assistants de Prévention : André Lalande-Mirande (en visio)
- DFL : Frédéric Véderine (points n° 4 & 6)

Représentants syndicaux :

- SNAPE : Jean-Paul Dereuder, Emmanuel Ricodeau (en visio),
- CGT : Christian Droulon, René Bonvallat (en visio),
- SNE-FSU : Laurent Nunez, Stéphane Maugendre.

DEROULEMENT DU COMITE (Début de la séance : mercredi 12 octobre à 9h10)

- Point 0 – Adoption des PV des CHSCT des 10 et 21 juin 2016 - **TRAITE**
- Point 1 – Point d'information sur l'AFB - **TRAITE**
- Point 2 – Information sur les mentions et accidents depuis le dernier comité - **TRAITE**
- Point 3 – Programme d'actions 2017
 - Proposition du groupe de travail « document unique » - **TRAITE**
- Point 4 – Information sur les travaux immobiliers et/ou déménagements - **TRAITE**
- Point 5 – Aménagement de poste de travail - **TRAITE**
- Point 6 – Point sur les mesures de prévention routière : - **TRAITE**
 - Commission « véhicules »
 - Campagne de sensibilisation (documents joints)
- Point 7 – Questions diverses (document joint : « Fiche réflexe Risques psychosociaux : Le dispositif d'écoute et de conseil ») - **TRAITE**

Point n° 0 – Adoption des PV des CHS-CT des 10 et 21 juin 2016

Les remarques formulées par les représentants du CHS-CT sont intégrées au PV du CHS-CT des 10 et 21 juin. Les PV du CHS-CT sont adoptés à l'unanimité.

Point n°1 - Point d'information sur l'AFB *présenté par Paul Michelet de 09h10 à 11h15*

Le Directeur nous demandant quelles sont nos attentes sur ce point, le SNE-FSU demande des précisions de la part de la Direction sur les sujets suivants :

- **Fiche de pré-positionnement** : Le Directeur nous livre sa réflexion. Il est normal, selon lui, qu'il y ait eu de nombreuses remarques sur la proposition des fiches de pré-positionnements. Celles-ci ont amené à la reformulation d'une proposition qui dans un certain nombre de cas conduira à l'établissement d'une fiche de poste identique à la première. La direction trouve cependant inopportunes une partie de ces demandes de modification. Les représentants du personnel expliquent le climat d'inquiétude persistant dans l'établissement en mutation. Environ 1220 fiches de poste seront à créer en 2017. Elles ne seront pas prêtes au 2 janvier selon la direction. La CGT demande à ce que ces fiches de poste soient réactualisées en tout début d'année 2017 ou toute fin d'année 2016. Le Directeur répond que le calendrier va être tendu mais comprend cette demande.

Selon l'administration, les changements de mission les plus importants seront probablement vécus par le personnel du siège.

- **Mutualisation AFB/ONCFS** : L'administration considère qu'il n'y a pas lieu d'avoir des inquiétudes sur cette mutualisation. Cette mutualisation reste une bonne idée pour des raisons stratégiques de visibilité de l'organisation publique de l'environnement. La mutualisation ne concerne pas uniquement la police. Maintenir des services territoriaux de 3 ou 4 personnes fait courir un risque en termes de pérennité à ces mêmes services. Passer à 15 ou 17 est une bonne chose.

Le SNE-FSU attire l'attention du Directeur sur la tentative opportuniste de l'ONCFS de s'approprier les missions de notre établissement. Le Directeur se veut rassurant sur ce mariage qui doit se préparer sans arrière-pensée négative et considère que dans quelques mois nous mènerons ces actions ensemble sans pilote identifié ce qui ne signifie pas que selon la spécialité d'origine de l'agent, il ne soit pas fléché comme référent dans telle ou telle discipline.

Deux années seront peut-être nécessaires pour finaliser la mise en place de la mutualisation de l'ensemble des services territoriaux. A compter du mois de mars, les futurs chefs de services et leur adjoint devront imaginer avec les équipes pendant environ 4 mois l'organisation du service départemental (phase de préfiguration). Les chefs et leurs adjoints devront alors être désignés. Leur fiche de poste sera créée. Un cahier des charges est prévu pour les accompagner dans cette préfiguration. Une désignation équilibrée des chefs de service est prévue et attendue par l'ONEMA. Le ratio des chefs d'Unité Territoriale C (UTC) devrait atteindre approximativement les 50/50 d'après le Directeur.

Nous en sommes en phase de convergence sur de nombreux domaines ce qui crée une charge de travail conséquente au niveau de la direction. **Le Directeur n'ignore pas l'inquiétude ressentie par l'ensemble du personnel concernant la mutualisation.**

Le SNE-FSU attire l'attention de la Direction sur les problèmes rencontrés au sein de la DFL lors du passage du CSP à l'ONEMA et sur la nécessité de ne pas reproduire les mêmes erreurs lors du passage à l'AFB. La Secrétaire Générale confirme que des dispositions ont été prises pour éviter la répétition des problèmes.

Questions du SNE-FSU :

- **Quid du recrutement par l'AFB ou ONCFS dans un service mutualisé en 2017 et 2018 ?** Des postes vacants à l'AFB pourrait être convoité par des agents de l'ONCFS (et réciproquement) au sein d'un service mutualisé ou non. Le Directeur nous répond que ce sera peut-être l'occasion pour certains agents ONCFS de rentrer dans l'AFB et qu'en termes de recrutement externe, cela posera un défi de coordination de création de poste de la part des deux établissements.
- **Quid de la pérennité des options RTT pour 2017 dans le cadre de la mutualisation ?** Pour l'AFB, une instruction générale du temps de travail harmonisée est prévue. L'administration est en retard dans les discussions avec les OS. Le 20 octobre une rencontre avec le préfigurateur et les OS est prévue pour discuter méthodes et calendriers. La mutualisation avec l'ONCFS va complexifier ces processus. La Cour des comptes a dénoncé à deux reprises l'incompatibilité de l'option 4 jours avec le fonctionnement d'un service départemental. L'augmentation des effectifs en services départementaux pourrait apporter des arguments convaincants pour garder les différentes options RTT. **Pour le moment la situation ne change pas.**

Point n°2 – Information sur les mentions et accidents depuis le dernier comité présenté par Juline Joubay et/ou Christelle Gratton

Nous évoquons les différentes mentions et accidents et demandons quelques précisions.

A noter, **une augmentation des signalements de morsures de tiques** à relier à une campagne médiatique récente sur le sujet et au travail de sensibilisation via les assistants de prévention. Une première reconnaissance de la maladie professionnelle après contre-expertise facilitée par l'établissement va permettre à un agent de voir sa situation prise en charge par l'établissement, malgré un résultat initial négatif sur le seul test reconnu en France.

Point n°3 – Programme d'action 2017 (proposition du groupe de travail document unique) présenté par Christelle Gratton

Le groupe de travail s'est réuni en septembre. Il a été fait la proposition du programme d'action 2017. Ce document constitue un élément du bilan du travail en matière de prévention du risque au sein de l'établissement.

Question de la CGT : au niveau des habilitations électriques, est-il possible de participer aux pêches pour les agents non habilités (BE/BO) ? L'administration prévoit une autre vague de formation. En attendant, les agents non habilités peuvent occuper un poste de pêche sans distinction (épuisette, anode, autre).

Une réunion du groupe de travail document unique est prévue le 24 janvier 2017.

Sous réserve de quelques modifications à la marge, le document présenté est approuvé. L'administration nous informe qu'une continuité de service est prévue pendant le passage à l'AFB (suivi des dossiers RPS par exemple).

Point n°4 – Information sur les travaux immobiliers et/ou déménagements présenté par Frédéric Védérine (DFL)

6 déménagements ont eu cours depuis 2015. Nous listons les 9 dossiers de déménagements présentés par la DFL. Quand les services territoriaux sont concernés par un déménagement, l'attache de l'ONCFS est prise en vue de la mutualisation.

Une attention particulière est portée sur le siège de la DR d'Aix en Provence dont les locaux ne sont pas compatibles avec la configuration au 1^{er} janvier 2017.

Ceux de la DIR Aquitaine (Bordeaux) seront dans une configuration transitoire avant d'investir les locaux domaniaux ciblés.

Concernant, la mutation du siège, l'étude des besoins a été confiée à un cabinet extérieur spécialisé dans les aménagements intérieurs.

Point n°5 – Aménagement de poste de travail présenté par Juline Joubay

Juline Joubay nous fait un point sur la situation d'un agent qui a repris le travail en temps partiel thérapeutique pour trois mois.

Concernant un autre dossier, évoqué lors du dernier comité la reprise du travail se passe bien. Les nouvelles sont rassurantes selon l'administration.

Point n°6 – Point sur les mesures de prévention routière présenté par la Conseillère de Prévention et la DFL

Les OS demandent que des précisions soient apportées sur le mode de diffusion des fiches réflexes sécurité routière. Des propositions de modification seront faites par les OS auprès de la Direction.

Concernant le parc automobile, la dernière commande de véhicule date de 2014. Cette commande a pris du retard dans son exécution par les constructeurs automobiles.

2016 nécessitait de passer commande pour des volumes accrus (2015 & 2016). Le budget initial prévu est de 2 millions d'euros. Une commission véhicule s'est réunie trois fois cet été. Son travail consistait à définir une typologie de véhicule (intégrant les besoins opérationnels des collègues, les conclusions du groupe de travail Plan de Prévention du Risque Routier, la circulaire interministérielle du 16 février 2015 signée par le 1^{er} ministre, les mentions du registre hygiène et sécurité. Le SNE-FSU regrette qu'aucun membre du groupe de travail Plan de Prévention du Risque Routier à l'origine de la réflexion n'ait été intégré dans cette commission. Nous essaierons de réintégrer celle-ci si cela nous est permis.

La liste des véhicules retenue est la suivante (cf. note de service n°2016-14 de la SG l'intention des délégués régionaux) :

- Utilisateurs cibles : parc DIR, chef de SD
 - Renault Clio zen
 - Toyota Yaris hybride
- Utilisateurs cibles : Délégué interrégional
 - Renault Mégane life zen
- Utilisateurs cibles : ponctuellement en DIR et SD
 - Citroën Berlingo VP 5 pl. Feel
- Utilisateurs cibles : véhicule de base en SD
 - Citroën Berlingo VU taille M 2 pl. Club
- Utilisateurs cibles : en DIR sur justification
 - Renault Trafic ou Master grand confort VU 3 pl.
- Utilisateurs cibles : certains SD ou en DIR sur justification
 - Dacia Duster 4x4 Lauréate édition
 - Ford Ranger (besoin très spécifique, poids et puissance requis, capacité de franchissement).

L'option TREK (renfort de carter, rehaussement de la garde au sol, différentiel à glissement limité) est abandonné eut égard au bénéfice limité apporté. Les roues de secours seront prévues sur les fourgonnettes VU voire VP. Certains véhicules seront dotés d'attelage.

La motorisation essence ou diesel dépendra du seuil des 20000 km annuels effectués ou non par le véhicule.

Les véhicules seront de couleur blanche non métallisée. Les options suivantes ont été retenues pour tous les véhicules :

- Régulateur et limiteur de vitesse,
- Climatisation,
- Vitres électriques (avant)
- Rétroviseurs électriques
- Tapis de sol
- Autoradio

Les commandes seront passées dans les jours à venir, pour une livraison en décembre ou janvier. Le budget initial sera dépassé à hauteur de 2,5 M €.

Point n°7 – Questions diverses (document joint : « Fiche réflexe Risques psychosociaux : Le dispositif d'écoute et de conseil ») présenté par Christelle Gratton

Aucune remarque n'est formulée de la part des OS sur ce document.

Questions diverses : l'administration nous informe qu'un chef de service d'une unité régionale ayant fraîchement pris ses fonctions a été sensibilisé au suivi sur les RPS initié par l'établissement dans son service d'accueil. Cette information répond à une inquiétude récente dont les OS se sont faites écho.

Conclusion : Sophie Gravellier clôt le dernier comité de l'établissement en se félicitant du niveau de confiance qui a été restauré au sein de cette instance après une période difficile entre les représentants du personnel et l'administration.

Il est vrai que d'âpres combats ont été menés au sein de cette instance ces dernières années entre les représentants du personnel et l'administration. Le climat s'est amélioré à l'occasion des derniers comités, pourtant les attentes du personnel sont toujours fortes et la situation actuelle n'est pas de nature à apaiser les inquiétudes apparues ici et là.

Gageons que l'installation du nouveau comité sous la bannière de l'AFB se passera dans de bonnes conditions et que vos représentants pourront œuvrer pour préparer au mieux la mutualisation qui s'annonce.